



Fonds Climat Mali



Empowered lives.
Resilient nations.

**RAPPORT DESCRIPTIF FINAL DU PROGRAMME DE REDUCTION DES EFFETS NEFASTES
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DELTA INTERIEUR DU NIGER (PRENCC)
PERIODE DU RAPPORT: 1 JANVIER 2017 – 31 DECEMBRE 2018**

Titre du Programme et Référence du Projet

- Titre du Programme: **Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger**
- Réf. du Programme (*le cas échéant*)
- Numéro de Référence du Projet/Bureau MPTF:²00103795

Organisation(s) Participante(s)

- PNUD, ASFEM, ADESA, AVPIP, CERAD, GRAFE, ADCOPS

Budget du Programme/Projet (US\$)

Budget total approuvé tels que reflété sur le document du projet: \$ 945.345

Contribution du Fonds³

- *Par agence (le cas échéant)*
- Contribution de(s) agence(s)
- *Par agence (le cas échéant)*

Pays, Localité(s), Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques¹

Pays/Région : Mali/Mopti

Secteur(s) Prioritaire(s) du Programme / Résultats Stratégiques : Eau

Partenaires de mise en œuvre

Consortium Delta Intérieur du Niger :

ADESA : Association pour le Développement du Sahel

AVPIP : Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées

CERAD : Centre d'Expertise et de Recherche Action pour le Développement

GRAFE : Groupe de Recherche pour l'Aide à la Femme et à l'Enfant

ADCOPS : Association pour le Développement et Contre la Pauvreté au Sahel

ASFEM : Association Action pour le Sursaut de la Femme Malienne

Durée du Programme (mois)

Durée totale (24mois)

Date de démarrage ⁴(Janvier 2017)

Contribution du Gouvernement <i>(le cas échéant)</i> Autres Contributions [donateur(s)] <i>(le cas échéant)</i> TOTAL:	Date de clôture originale ⁵ <i>(Décembre 2018)</i> Date de clôture actuelle ⁶ <i>(Décembre 2018)</i>
Évaluation du Programme +Evaluation à mi-parcours ☐ oui ☐ non Date: 13/03/ 2018 Evaluation Finale – à joindre le cas échéant ☐ oui ☐ non Date: 25/03/2019	Soumis par: ☐ Nom: Tiémoko COULIBALY ☐ Titre: Chef de File (Coordinateur) du Consortium ☐ Organisation Participante (“Lead Agency”): ☐ Adresse e-mail:adesa_coul@yahoo.fr

FORMAT DU RAPPORT DESCRIPTIF

RÉSUMÉ

Le présent programme dénommé « Programme de Réduction des effets néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (P.R.E.N.C.C) ». vise à promouvoir dans les cercles de Macina et de Djenné, l’aménagement .des points d’eau modernes pour l’accès à l’eau potable, des ouvrages de captage d’eau de surface, des points d’eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole en vue d’accroître la résilience des populations vulnérables aux changements climatiques.

L’approche participative et itérative, le faire –faire, les études en amont sur l’état des lieux, l’identification des besoins des communautés cibles, sont autant d’éléments qui ont été favorables à la réalisation des objectifs du projet.

Les activités programmées par sites ont été réalisées avec un succès évident (taux d’exécution variant de 100 à plus de 500 %)

Les résultats obtenus ont été nettement supérieurs aux prévisions du PRODOC (En effet, 95% des résultats ont été réalisés à plus de 150% de leurs objectifs de départ).

Les communautés cibles des sites sont satisfaites des résultats appréciables réalisés par le programme (cf. évaluation finale et rapports d’Audits).

I. Objectifs
Objectif global du projet

Contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

Objectifs spécifiques du projet

- ✓ Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet à travers la réalisation et la réhabilitation de points d'eau, la formation et l'IEC.
- ✓ Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares
- ✓ Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles.

II. Résultats

Rapport descriptif des résultats :

Résultats (outcomes) :

Le programme dans sa mise en œuvre a contribué à réduire les effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger. Les progrès accomplis vis-à-vis des indicateurs pertinents sont importants. Il est à noter que le nombre de personnes ayant accès à l'eau potable a augmenté tandis que les maladies liées à l'eau sont réduites. Le revenu financier des femmes, l'état nutritionnel de la population et la sécurité alimentaire (accessibilité, disponibilité, qualité) sont améliorés au niveau des sites d'intervention du programme. Les objectifs ont été atteints et les bénéficiaires principaux ont été les populations des zones d'intervention du programme.

Produits (outputs) :

Les extrants principaux obtenus pendant la période, par rapport aux produits prévus dans le document de programme, en référence aux indicateurs pertinents sont significatifs.

Le projet a mis en place une adduction d'eau multi-villages (Guidiowel et Goundaka), cinq (5) impluviums (bassins de captage d'eau de pluie à Yentella, Niala, Diomi, Promani, Goundaga) quinze 15 PMH réparés et six (3) forages (commune de Sana) fonctionnels pour une population de 9200 habitants.

Une (1) mare est aménagée dans la commune rurale de Fakala (Sofara) et quatre (4) dans la commune urbaine de Djenné (Diabolo, Syn-daga, Niala et Gomitoie) pour la production de poissons.

Trois (3) étangs piscicoles construits sont opérationnels à Diabolo, Syn-daga et Niala pour la production de poissons.

Site	Etang			Mare				
	Diabolo	Syn-Daga	Niala	Diabolo	Sofara	Syn-Daga	Niala	gomitoie
Quantité en tonne	15	10	10	7	3	8	2	5
Bonnes pratiques	- Fertilisation de l'eau au démarrage de l'activité, - Respect de la ration alimentaire, - Renouvellement régulier de l'eau des étangs			- Fertilisation de l'eau au démarrage de l'activité - traitements contre les maladies - L'utilisation de filets adaptés				

Le nombre de bénéficiaires dans le cadre de la production de poisson est de 11500 personnes dont 60% de femmes. Il s'agit des deux types de bénéficiaires (directs et indirects).

A Femaye deux (2) périmètres maraichers aménagés sont opérationnels pour la production de légumes ainsi qu'à Madiama aux bénéfices de 600 femmes. Il s'agit de bénéficiaires directs soit 150 femmes par site maraicher dont deux dans la commune de Femaye et deux dans la commune de Madiama

Les quantités de produits maraichers produites par périmètre et par zone sont les suivantes :

Sites	Taga Tellela	Taga Baina	Nouna	Toumadjama
Oignon	11 tonnes	8 tonnes	5 tonnes	4 tonnes
Pomme de terre	2 tonnes	1 tonnes	0,5 tonne	0,5 tonnes
Piment	1,900 tonne	2 tonnes	0,5 tonne	1 tonne

En plus des trois (3) principales produits maraichers, d'autres spéculations (laitue, aubergine, gombo, légumes feuilles) sont produites par les femmes dans chaque périmètre. Ces spéculations sont destinées principalement pour l'autoconsommation.

Dans la mise en œuvre du programme des retards ont été enregistrés dans l'aménagement de 2 mares et de 2 périmètres maraichers. Ces retards sont dus à l'impraticabilité du terrain par les engins lourds en période d'hivernage. Ces retards ont été vite résorbés grâce à l'intensification des travaux par les entreprises une fois le terrain redevenu praticable.

Comme leçons apprises et meilleures pratiques on peut citer entre autres :

Eviter les travaux exigeant les engins lourds pendant l'hivernage et la période de crue ; il convient de souligner que dans cette zone il faut programmer les activités d'investissements à partir du mois de mars à juin.

Comme stratégie d'intervention nous avons recruté des entreprises locales et des animateurs terrains (autochtones) pour faciliter la mise en œuvre des activités.

Les populations ont adopté des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques d'utilisation des points d'eau (salubrité autour des points d'eau, paiement de frais d'amortissement et vente de l'eau). Nous avons remarqué que, seule une grande information, sensibilisation à la radio dans les différentes langues du milieu et les communications interpersonnelles peuvent faire changer le comportement la population d'une communauté

Malgré l'interdiction de la circulation des engins, le Coordinateur terrain et ses agents se déplaçaient en charrettes pour mener leurs activités sur les différents sites du projet.

Les femmes ont assuré aux ménages une alimentation assez équilibrée avec les différentes spéculations cultivées ;

L'implantation des périmètres maraichers a permis une cohésion sociale entre d'une part les femmes elles-mêmes et d'autre part entre la population et les villages avoisinants qui viennent s'approvisionner en produits maraichers.

Les techniques modernes de pisciculture ont permis aux bénéficiaires non seulement d'augmenter leurs revenus financiers mais de lutter contre l'insécurité alimentaire dans les communes bénéficiaires ;

- Dans le cadre du maraîchage, les bonnes pratiques utilisées sont : l'apport du compost comme fertilisant principal de cultures. Le paillage des planches afin de réduire l'évapotranspiration du sol, empêcher le développement des adventices (mauvaises herbes) et enfin diminuer la fréquence d'arrosage. Le traitement bio des légumes contre les nuisibles et le trempage des graines pour faciliter la germination. Aussi la mise en place d'un comité de gestion de chaque périmètre maraîcher constitué de femmes et d'hommes a permis une bonne exploitation des périmètres.
- Les nouvelles pratiques en production de poisson ont été entre autres : la fertilisation de l'eau au démarrage de l'activité, les interventions prophylactiques (traitements contre les maladies), l'utilisation de filet de pêche pour pêcher les poissons matures, Respect de la ration alimentaire.

Évaluation qualitative :

Les activités du projet sont pertinentes pour les communautés ciblées.

Le programme, au plan conceptuel est très bien formulé, en raison essentiellement d'une approche participative et itérative qui a pris en compte les attentes de l'ensemble des acteurs et partenaires au niveau national, régional et local eu égard aux effets néfastes des changements climatiques.

Les impacts du programme sont palpables vue les revenus financiers des femmes avec le maraîchage, l'épargne créée par la population par rapport à l'adduction d'eau. L'effet tâche d'huile de ces activités du programme est déjà très avancé au niveau de tous les sites.

Dans le cadre du programme, sa durabilité est soutenue par non seulement l'engouement des femmes et hommes, mais aussi par la faisabilité des activités par les populations qui ont très bien maîtrisé les techniques et les technologies mises à leur disposition.

La gouvernance des activités de maraîchage et d'eau potable est assurée par des structures de gestion mises en place disposant de caisses alimentées régulièrement par des cotisations permanentes.

Par rapport à l'adduction d'eau multi –villages de Guidiowel et Goundaka le comité de gestion mis en place dispose déjà d'un montant de 800.000 FCFA dans leur caisse et 6 charrettes et ânes pour les deux villages. Il convient de souligner que dans les différents villages, chaque ménage paie mensuellement 500 FCFA. Ce fonds permettra de faire face aux charges du gardien et remplacement de la tête de pompe en cas de panne. Pour le maraîchage, les femmes disposent de caisses qu'elles alimentent à partir de la vente des produits maraîchers suivant des règles bien définies. Aussi mensuellement elles alimentent leurs caisses par une cotisation de 500 F CFA par exploitante. Ces fonds servent à l'achat de semences et à l'entretien du système d'approvisionnement en eau.

Les comités de gestion des mares et des étangs piscicoles ont déjà sollicité le service de la pêche et de l'élevage pour le suivi de leurs activités.

Il ya eu également une plus value qu'il convient de souligner, c'est que le périmètre des étangs est clôturé, les femmes pratiquent du maraîchage, car il ya une disponibilité abondante en eau. Nous pouvons conclure que le programme a réalisé sept (7) périmètres maraîchers au lieu de quatre (4) prévus par le programme. Au cours de sa mise en œuvre des activités le programme a développé des partenariats clés (avec les services techniques, les collectivités, l'Administration, les populations, les femmes et les jeunes) qui ont eu un impact sur l'atteinte des résultats.

Les services techniques participent aux formations et aux suivis techniques des activités du programme ;
Les Maires et les Sous-préfets sont impliqués à toutes les étapes de la mise en œuvre du programme ;
Les populations cibles s'intéressent fortement et massivement aux activités du programme au point où le programme est submergé de demandes d'extension des activités dans les villages environnants ;
Les femmes sont fortement mobilisées sur les sites des ouvrages (maraichage, mares, étangs...).

Les communes voisines de la zone du programme peuvent aisément répliquer le programme en cherchant des financements auprès du fonds climat Mali ou auprès d'autres partenaires techniques et financiers car l'effet tâche d'huile des activités du programme est très avancé au niveau de tous les sites et le programme est submergé de demandes d'extension des activités dans les villages environnants.

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Résultat 1 ⁷ Indicateur : Indicateur de référence : Indicateur cible :	Indicateurs <u>atteints</u>	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification	Coût
Produit 1.1 Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable				
Indicateur 1.1.1 Nombre de points d'eau fonctionnel Indicateur de référence : 15 forages fonctionnels, 18 puits à grand diamètre fonctionnels Indicateur cible : 3 forages réalisés, 12PMH réparés, 5 puits à grand diamètre réalisés	3 forages réalisés 15PMH réparés, 5 puits à grand diamètre à Bendougou Foulawèrè, Ali Bouma Wèrè, Tèkèrèdjila et Payaka (Commune rurale de Sana)	Indicateurs atteints 3 PMH réparés de plus	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	55050 9 600 43 350
Indicateur 1.1.2 Nombre d'adduction d'eau potable réalisée Indicateur de référence : 2 adductions d'eau à Sofara (Fakala) Indicateur cible : 1 adduction d'eau réalisée à Guidiowel (Fakala)	1 adduction d'eau réalisée à Guidiowel (commune rurale Fakala)	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	83 800
Indicateur 1.2.3 : Nombre de personne formée sur le captage des eaux de pluie par le toit Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 200 personnes formées	200 personnes formées	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	11 800
Indicateur 1.2.4 Nombre de séance	120 séances d'IEC /CCC tenues	Indicateurs atteints	Rapports	12 400

d'IEC/CCC sur l'assainissement et la gestion des points d'eau Indicateur de référence : 50séances d'IEC/CCC réalisés Indicateur cible : 120séances d'IEC/CCC			activités/évaluation Visites de terrain	
Produit 1.2Promotion de plans d'eau de surface et d'ouvrages de captage d'eau de surface				
Indicateur 1.2.1 Nombre de bas-fond aménagé dans la commune de Madiama Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 2 bas-fonds aménagés	2 bas-fonds aménagés	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	22 120
Indicateur 1.2.2 Nombre de bas-fond protégé dans la commune de Madiama Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 2 bas- fonds protégés par 400 mètres linéaires de fascines	2 bas-fonds protégés	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	8 200
Indicateur 1.2.3 Nombre d'hectare de périmètre maraicher doté de grillage, de semence, de petits matériels et de système californien Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des bas-fonds	2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des bas-fonds à Madiama (Toumadiama et Nouna)	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	9 320
150 femmes dotées en semences autour des bas-fonds	150 femmes dotées en semences autour des bas-fonds	Indicateurs atteints	Visites de terrain	11 340
1 système californien installé auprès de chaque bas fond	1 système californien fonctionnel auprès de chaque bas fond	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	46 120
Indicateur 1.2.4 Nombre de femme formée en techniques maraichères dans la commune de Madiama Indicateur de référence : 30 femmes déjà formées				

Indicateur cible : 150 femmes formées	150 femmes formées et maîtrisent les techniques maraichères	Indicateurs atteints	Visites de terrain	10 900
Indicateur 1.2.5 Nombre de mares aménagées dans la commune de Femaye Indicateur de référence : 1 mare Indicateur cible : 2 mares aménagées	2 mares aménagées	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	26 400
Indicateur 1.2.6 Nombre de berge de mare régénéré avec du bourgou Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 4 berges de mares régénérés avec du bourgou	4 berges de mares régénérés avec du bourgou à Femaye	Indicateurs atteints	Visites de terrain	600
Indicateur 1.2.7 Nombre d'hectare de périmètre maraicher doté de grillage, de semence, de petits matériels et de système californien Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des mares	2 hectares de périmètres maraichers clôturés auprès des mares à Femaye (Taga –Baina et Taga –Tellela)	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	13 180
150 femmes dotées en semences autour des mares	150 femmes dotées en semences autour des mares	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	11 620
1 système californien installé auprès de chaque mare	1 système californien fonctionnel auprès de chaque mare.	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation	44 320
Indicateur 1.2.8 Nombre de femme formée en techniques maraichères dans la commune de Femaye Indicateur de référence : 30 femmes déjà formées Indicateur cible : 150 femmes formées	150 femmes formées	Indicateurs atteints	Visites de terrain	11 880

			activités/évaluation	
Produit 1.3 Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole				
Indicateur 1.3.1 Nombre de personne impliquée dans le programme Indicateur de référence : 100 personnes impliquées Indicateur cible : 11 500 personnes impliquées	11 500 personnes impliquées	Indicateurs atteints	Visites de terrain activités/évaluation	7 200
Indicateur 1.3.2 : Nombre de mare aménagé et approvisionnée en alevins Indicateur de référence : 0 Indicateur cible : 5 mares aménagées 5 mares approvisionnées en alevins	5 mares aménagées 5 mares approvisionnées en alevins	Indicateurs atteints	Visites de terrain activités/évaluation	38 130 41 450
Indicateur 1.3.1 Nombre de tonne de poissons produits et vendus à partir des mares Indicateur de référence : 7 tonnes de poissons déjà produits et vendus Indicateur cible : 19 tonnes de poissons produits et vendus à partir des mares	25 tonnes de poissons produits et vendus à partir des mares	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	-
Indicateur 1.3.1 Nombre de personne maîtrisant les techniques de pisciculture Indicateur de référence : 15 personnes maîtrisent déjà les techniques de pisciculture Indicateur cible : 300 personnes maîtrisent les techniques de pisciculture	500 personnes maîtrisent les techniques de pisciculture	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	-
Indicateur 1.3.1 Nombre de dispositifs mise en place pour la pisciculture Indicateur de référence : 2 dispositifs mis en place pour la pisciculture				

2 étangs déjà approvisionnés en alevins et intrants Indicateur cible : 3 étangs avec 3 magasins réalisés 3 étangs approvisionnés en alevins et intrant	3 étangs avec 3 magasins réalisés 3 étangs approvisionnés en alevins et intrants	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	81 960
Indicateur 1.3.1 Nombre de tonne de poissons produits et vendus à partir des étangs Indicateur de référence : 62 tonnes de poissons déjà produits et vendus Indicateur cible : 19 tonnes de poisson produits et vendus à partir des étangs	35 tonnes de poisson produits et vendus à partir des étangs	Indicateurs atteints	Rapports activités/évaluation Visites de terrain	

iii) Une illustration narrative spécifique (Optionnel)

Le problème spécifique est la pénurie criarde d'eau à Goundaga (commune de Fakala) où dix (10) forages réalisés avaient été malheureusement tous négatifs (confirmé par M Nimaga du service hydraulique de Djenné).

Le village avait fait toute sorte de sacrifice et prières (selon le chef de village) mais la situation n'a pas changé. Goundaga avait soif très soif.

Le problème d'eau est résolu à travers les interventions du P.R.E.N.C.C qui a réalisé une adduction d'eau multi villages (un château de 20 m³ et un système de canalisation) à Guidiowel distant de Goundaga de 2 km. Voilà que l'eau a coulé à flot et la soif de Goundaga fut éteinte.

Le changement observable qui a eu lieu à ce jour à la suite des interventions du programme est qu'il suffit de tourner le robinet ou d'activer les forages pour que l'eau jaillisse dans les récipients. Fini la corvée d'eau pour les femmes et les maladies liées à l'eau. La communauté a vécu le changement avec enthousiasme et ferveur. Elle a mis en place une caisse de soutenabilité de l'ouvrage. Elle a organisé une grande fête pour la circonstance et fait des bénédictions pour le programme à la prière du vendredi. Le Préfet de Djenné a visité l'ouvrage en compagnie du représentant du service de l'hydraulique.

Surtout, tous les comités de gestion maîtrisent les différentes techniques modernes de maraîchage et de pisciculture.

La leçon tirée est que la communauté s'engage sans faille pour une action quand elle répond à ses besoins.

III. Autres bilans ou évaluations (le cas échéant)

- Veuillez indiquer tout rapport d'évaluation ou étude réalisée.
 - Rapport d'évaluation finale
 - Rapport d'audit final
 - Rapport de capitalisation

IV. Révisions programmatiques (le cas échéant)

- Indiquer toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les résultats clés qui ont eu lieu.

Les stratégies initiales n'ont fondamentalement pas changé, le programme a travaillé avec les groupes cibles et partenaires identifiés lors de la planification. Les sites n'ont pas aussi changé. Cependant pour la mise en œuvre de certaines activités, il a fallu apporter quelques changements compte tenu des réalités terrains. Il était prévu d'alimenter les sites maraîchers en eau à partir des bas-fonds, cela s'est avéré chose non viable, il a fallu réaliser en lieu et place soit des puits à grand diamètre soit des forages.

Les objectifs n'ont également pas été modifiés, la mise en œuvre du programme s'est faite avec les objectifs initiaux. Quant aux résultats il est à noter par exemple pour l'adduction d'eau multi village au lieu d'un réseau de distribution de 1 km, le programme a réalisé un réseau de 2, 5 km, aussi au niveau de la pisciculture les résultats prévus ont été dépassés.

Il convient également de signaler que dans la cour de chaque étang qui est clôturé avec des grillages au moins 50 femmes par site pratiquaient le maraîchage.

V. Ressources (Optionnel)

- Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines.
- Indiquer si le programme a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires.

Les activités prévues pour le programme ont été entièrement exécutées, le PNUD a mis tous les fonds à la disposition du Consortium.

Aucune ressource complémentaire n'a été mobilisée et il n'y a pas eu d'intervention d'autres partenaires lors de l'exécution de ce programme.

La formation des bénéficiaires démontre que, la plupart des activités dégagent des perspectives de renforcement voire de mise à l'échelle. Elle constitue un facteur clé d'appropriation et de durabilité car les compétences acquises peuvent être réinvesties dans d'autres activités.

Le programme constitue un tremplin pour l'élaboration d'autres projets/programmes destinés à d'autres bénéficiaires.

Par ailleurs, à travers les visites d'échange d'expériences entre les acteurs des différentes localités, les mesures d'adaptation promues seront répliquées dans d'autres zones.

L'IEC/CCC constitue un meilleur moyen de diffusion des résultats du programme, surtout avec la participation des radios de proximité.

ANNEXES

CONSORTIUM DELTA INTERIEUR DU NIGER (C-DIN)

RAPPORT D’EVALUATION FINALE DU PROGRAMME DE REDUCTION DES EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DELTA INTERIEUR DU NIGER

RAPPORT FINAL

mars, 2019

Présenté par : Dr Mamadou CAMARA

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	2
DEFINITION.....	3
REMERCIEMENT.....	5
RESUME	6
INTRODUCTION	8
I. INFORMATIONS GENERALES	12
A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
B. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PROJET	13
1. Objectif global	Erreur ! Signet non défini.
2. Objectifs spécifiques.....	Erreur ! Signet non défini.
C. COHERENCE ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES STRATEGIES DU FONDS CLIMAT MALI.....	14
II. METHODOLOGIE	14
A. REVUE DE LA DOCUMENTATION	14
B. ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS	12
C. MISSION DE TERRAIN.....	12
1. Choix des sites évalués.....	12
2. Outils de collecte de données	13
3. Matériels.....	13
D. OBJECTIFS DE L’EVALUATION.....	13
III. RESULTATS ATTENDUS	14
A. RESUME DES RESULTATS ATTENDUS	17
Tableau 1 Résumé des résultats attendus du PRENCC.....	16
B. PRINCIPAUX CRITERES D’APPRECIATION DU MONTAGE DU PROJET	19
1. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux enjeux et besoins des populations	19
3. Dimension participative et engagement des bénéficiaires.....	19
4. Cohérence entre les objectifs et les moyens du projet.....	19
5. Efficience entre les objectifs de départ et les réalisations effectuées.....	19
6. Efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints.....	18
7. Impacts des résultats sur les besoins des populations cibles.....	18
8. Durabilité des activités du projet	18
IV. PERSPECTIVES et Recommandations du projet.....	19
Conclusion.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADESA : Association pour le Développement du Sahel.
ADCOPS : Association pour le Développement et Contre la Pauvreté.
AVPIP : Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées.
ASFEM : Association Action pour le Sursaut de la Femme Malienne.
CERAD : Centre d'Expertise et de Recherche pour le Développement
C-DIN : Consortium Delta Intérieur du Niger
GRAFE : Groupe de Recherche pour l'Aide à la Femme et à l'enfant
IEC : Information Education Communication
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PRENCC : Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques
SNCC : Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques
EVRCC : Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques
MPTF : Multi- partenaire Technique et Financier
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB : Convention sur la Diversité Biologique
FCM : Fonds Climat Mali
AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable
HS : Hautement Satisfaisant
PRODOC : Document de Projet
MEADD : Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable
ND : Non Déterminé

DEFINITION

- **LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le changement climatique désigne de lentes variations des caractéristiques **climatiques** en un endroit donné, au cours du temps : réchauffement ou refroidissement. Certaines formes de pollution de l'air, résultant d'activités humaines, menacent de modifier sensiblement les climats, dans le sens d'un réchauffement global.

- **L'ADAPTATION**

L'adaptation se réfère à tout ajustement dans les systèmes naturels ou dans les activités humaines, en réponse aux impacts du changement climatique réels ou prévus.

- **L'EVALUATION**

L'évaluation est une fonction qui consiste à porter une **appréciation aussi systématique et objective que possible**, sur un projet en cours ou achevé, un programme ou un ensemble de lignes d'actions, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Il s'agit de déterminer la pertinence des objectifs et leur degré de réalisation, l'efficacité au regard du développement, l'efficacité, l'impact et la viabilité.

- **L'EVALUATION FINALE**

Le programme d'activités se termine, Le projet est en train d'arriver à son terme. Mais, avant de le «clôturer de façon formelle» une évaluation finale est nécessaire.

Permet de réorienter l'action pour vérifier, à la fin du cycle du projet, si les besoins sont toujours présents, si la gestion du programme se déroule comme prévu ou nécessite une amélioration et pour analyser éventuellement les derniers effets du programme.

- **LA PERTINENCE**

Mesure selon laquelle les objectifs de l'action correspondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. La pertinence d'un projet repose principalement sur sa conception. Elle concerne **la mesure dans laquelle les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels**. La pertinence doit être évaluée tout au long du cycle du projet. **La pertinence concerne l'adéquation du projet avec les problèmes à résoudre à deux moments donnés : lors de sa conception et lors de son évaluation.**

- **L'EFFICACITE**

L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints : d'où l'importance d'avoir des objectifs clairs au départ. L'intérêt est de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.

- **L'EFFICIENCE**

L'efficacité concerne **l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition** et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Le critère d'efficacité mesure la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Cette mesure doit être quantitative, qualitative et doit également porter sur la gestion du temps et du budget. La question centrale que pose le critère d'efficacité est "le projet a-t-il été mis en œuvre de manière optimale ?" Il pose la question de la solution économique la plus avantageuse. Il s'agit donc de voir si des résultats similaires auraient pu être obtenus par d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais.

- **L'IMPACT**

L'étude de l'impact mesure les retombées de l'action à moyen et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou écologique. C'est l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. L'impact porte sur les relations entre le but (ou l'objectif spécifique) et les objectifs globaux du projet. En d'autres termes, l'impact mesure les bénéfices reçus par les destinataires ciblés ont eu un effet global plus large sur un plus grand nombre de personnes dans le secteur, la région ou le pays dans son ensemble.

- **LA DURABILITE**

La **durabilité (ou encore pérennité ou viabilité)**, vise à savoir si les effets du programme perdureront après son arrêt. C'est l'analyse des chances que les effets positifs de l'action se poursuivent lorsque l'aide extérieure aura pris fin. La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Viabilité financière mais aussi opportunité de reproduire ou généraliser le programme à plus grande échelle.

REMERCIEMENT

L'équipe de l'évaluation finale du **Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques (PRENCC)** remercie vivement toutes les personnalités, aussi bien au niveau des structures administratives , qu'aux niveaux des services techniques , des collectivités locales (Maires et Conseillers villageois) et de la Coordination de C-DIN, qui ont bien voulu apporter une contribution efficace dans la réalisation de cette évaluation, en fournissant des informations et des avis qui ont considérablement facilité ce travail. Enfin, l'équipe remercie particulièrement les groupes cibles des sites visités pour les entretiens collectifs et souvent individuels qu'ils ont volontairement acceptés. Une mention particulière de reconnaissance de l'équipe des experts est adressée au Coordinateur terrain du PRENCC pour la masse d'information fournie et sa disponibilité tout au long de cette évaluation finale.

RESUME

Le programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (PRENCC), conçu pour une durée de deux(2) ans (2017 – 2018), avec un financement du Fonds Climat Mali à travers les MPTF et sous la supervision du PNUD/MALI, tire vers sa fin. Pour juger de la suite à donner pour le reste de sa durée, le présent document d'évaluation finale, comporte les éléments d'analyse et d'appréciation des résultats atteints pour la période de Janvier 2017 à décembre 2018. Le PRODOC est constitué de trois (3) grandes activités à réaliser au profit des communautés vulnérables de cinq (5) communes qui sont vulnérables aux changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger. Pour ce faire, une équipe de trois consultants ont été recrutés pour cette évaluation finale du programme.

L'équipe d'évaluation, composée de Docteur Mamadou CAMARA (Doctorat en Sciences Agronomiques), chef de mission (spécialiste des AGR), de Mr Diafra DIARRA, spécialiste en élevage et pêche et de Mr Mohamed SOW, technicien supérieur d'agriculture, a procédé par une étude des documents, des entretiens, des visites sur le terrain et une comparaison des résultats attendus avec les résultats obtenus. Au terme de cette démarche, il apparaît que :

A l'issue des entretiens avec les différentes parties prenantes, des informations pertinentes identifiées dans la revue de la documentation, et les visites de terrains sur trois des cinq sites du programme, l'équipe de consultants a fait les observations ci-après :

1- La conception du programme a été très pertinente aux regards des besoins des communautés cibles des sites retenus. Les produits des différents résultats, illustrent parfaitement cette pertinence de la conception du programme à travers les résultats appréciables réalisés à la satisfaction des communautés cibles.

2. L'approche du projet est la cause primordiale des importants résultats obtenus après les deux ans d'exécution. En effet, l'approche participative et itérative, le faire –faire, les études en amont sur l'état des lieux, l'identification des besoins des communautés cibles, sont autant d'éléments favorables à la réalisation des objectifs du projet.

3. Le programme a été mis en œuvre par un Consortium de six(6) ONG nationales (ADESA, ADCOPS, ASFEM, AVPIP, CERAD et GRAFE) en collaboration avec les services techniques au niveau local, les collectivités et les groupes cibles.

Les activités programmées par sites ont été réalisées avec un succès évident (taux d'exécution variant de 100 à plus de 500 %) en général particulièrement au niveau de l'installation d'une adduction d'eau multi-villages fonctionnelle , la construction d'outils de captage d'eau de pluie et l'aménagement d'une mare dans la commune de Fakala, approvisionnée en alevins dont la pêche a été faite en mai 2018 , de l'aménagement de deux périmètres maraichers opérationnels dans la commune de Femaye ;de la construction de trois étangs piscicoles et l'aménagement de quatre mares tous approvisionnés en alevins dans la commune urbaine de Djenné , dont les pêchés ont été faites également en mai et juin 2018.

Les Vérifications Ponctuelles et l'audit annuel est une preuve de transparence et de suivi – rigoureux des dépenses des fonds du projet.

4. Les résultats obtenus ont été nettement supérieurs aux prévisions du PRODOC (En effet, 90% des résultats ont été réalisés à plus de 150% de leurs objectifs de départ). Les réalisations

du projet ont été très performantes à la satisfaction des communautés cibles des sites retenus. Les impacts du projet sont nettement visibles au niveau des activités suivantes :

- l'installation de l'adduction d'eau multi-villages dans la commune de **Fakala** (cercle de Djenné), et la réalisation de pompes à motricité humaine, de forages dans la commune de **Sana** dans le cercle de Macina ont permis aux populations des deux communes concernées de disposer d'un nombre accru de points d'eau potables fonctionnels. Les populations concernées adoptent des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques d'utilisation des points d'eau. Ces points d'eau ont permis de contribuer au niveau des différents sites du projet la réduction des maladies diarrhéiques. Les formations faites, leur ont permis de s'approprier davantage les acquis du projet.

- la promotion du maraîchage au niveau des communes de **Femaye** et de **Madiama** en mettant à la disposition des femmes des jardins clôturés, des petits matériels, des moto pompes, des semences et en assurant une formation appropriée des intéressées. A ce niveau, des femmes ont fait des recettes importantes et assuré une alimentation assez équilibrée avec les différentes cultures appliquées ;

- la construction d'étangs piscicoles et l'aménagement de mares à poisson, la formation des comités de gestion en technique moderne de pisciculture permettent aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus financiers appréciables et de lutter contre l'insécurité alimentaire dans la commune **urbaine de Djenné**;

5. La gestion budgétaire à commenter

Le rapport de l'audit annuel sur la gestion du programme de janvier 2017 à décembre 2018 a conclu que la gestion du projet est en général normale. En considérant la somme globale du projet qui est de \$ 975000 et les dépenses cumulées des deux ans qui totalisent \$ 975 000, il ressort que le projet a consommé son budget global après une durée de deux années.

L'insuffisance majeure relevée dans la mise en œuvre du projet se résume à :

- difficulté d'accès de certains sites du programme ;

INTRODUCTION

Le processus d'élaboration du PRENCC a été participatif et itératif au niveau local. Au niveau des zones vulnérables, des débats ont eu lieu avec les populations, les élus locaux, les techniciens et les autorités administratives et coutumières afin de recueillir aussi leurs avis sur leurs besoins urgents et immédiats en ce qui concerne l'adaptation.

Le Gouvernement du Mali a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux changements climatiques comme un besoin prioritaire, afin de servir comme moteur de la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali. Le Fonds Climat Mali a été créé le 26 janvier 2012 suite à un protocole d'accord signé entre le gouvernement du Mali et le Bureau des Fonds Multi Partenaire (MPTF) du PNUD à New York. Les partenaires financiers actuels sont la Suède et la Norvège. L'objectif principal du Fonds est d'aider le Mali à financer les interventions de développement stratégiques telles que définies dans la stratégie nationale Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques (EVRCC). Il doit permettre la mise en œuvre intégrée du cadre stratégique climat pour passer d'une approche projet à une approche multisectorielle pour renforcer la résilience des populations vulnérables.

En mars 2014, le Fonds Climat Mali a lancé son premier appel à proposition qui a permis de recueillir 61 propositions de projets et programmes dont trois projets ont été approuvés par le Comité de Pilotage et financés en 2014. Ces projets ont démarré en 2015. Le Comité de Pilotage lors de sa 3^{ème} session du 12 mai 2015 a demandé de surseoir à l'approbation de nouveaux projets jusqu'à ce que le Fonds soit doté de documents de gouvernance répondant aux normes internationales en matière fiduciaires. Après l'élaboration de ces documents par le Secrétariat Technique et leur adoption par le Comité de Pilotage, quatre (4) nouveaux projets et programmes ont été approuvés et financés. Ces projets et programmes ont démarré en 2017.

Pour maintenir la dynamique de financement il a été convenu dans les documents de gouvernance d'organiser deux appels à propositions par an.

Le Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali vise à appuyer la mise en œuvre des quatre axes suivants de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC) :

- Axe Stratégique III : Renforcement des capacités nationales et de la recherche sur les Changements Climatiques
- Axe Stratégique VI : Incitation à la prise en considération des Changements Climatiques au niveau des politiques sectorielles
- Axe Stratégique VII : Incitation à la prise en compte des Changements Climatiques au niveau territorial
- Axe Stratégique VIII : Incitation du secteur privé à participer à l'effort national en matière de Changements Climatiques

L'appel à proposition se focalisera sur trois des quatre domaines d'interventions prioritaires du Plan d'Investissement, à savoir :

- Le domaine de l'eau : Les interventions proposées devront permettre de faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et

protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.

- Le domaine de l'intensification de l'Agriculture, l'Élevage et la Pisciculture : Les actions devront appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique
- Le domaine de l'énergie et de la foresterie : Les actions visant à promouvoir l'adoption de technologies de pointe et innovantes par les communautés seront privilégiées pour assurer la sécurité énergétique du pays, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces différents domaines d'intervention sont en parfaite adéquation avec la Contribution Déterminée Nationale adoptée par le Gouvernement du Mali.

C'est dans ce cadre que le présent programme est élaboré et mis en œuvre par le Consortium Delta Intérieur du Niger (C-DIN).

Le consortium C-DIN a été créé le 22 Mars 2014 par six ONG maliennes (ASFEM, AVIPIP, GRAFE, ADESA, ADCOPS, CERAD) qui ont chacune au moins 10 années d'expériences. Toutes ces ONG interviennent en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Après plusieurs années de collaboration elles ont décidé de formaliser cette collaboration en se regroupant en consortium pour renforcer leur capacité d'intervention et saisir des opportunités de financement pour la mise en œuvre des projets et programmes en rapport avec les changements climatiques.

Comme précédemment annoncer le consortium C-DIN a comme domaines d'interventions : La protection de l'environnement; la lutte contre les effets des changements climatiques (adaptation et atténuation des effets néfastes des changements climatiques et le transfert des technologies).

Pour atteindre son objectif global et ses résultats attendus, cinq (5) communes ont été identifiées dans le Delta Intérieur du Niger à Ségou et Mopti. Il s'agit notamment de la Commune rurale de **SANA** dans le cercle de Macina (Région de Ségou) ; de la commune rurale de **FAKALA, MADIAMA, FEMAYE** et de la commune **URBAINE DE DJENNE** dans le cercle de Djenné (Région de Mopti).

Au cours du processus de mise en œuvre du présent projet, deux évaluations ont été planifiées. Il s'agit notamment d'une évaluation à mi – parcours et d'une évaluation finale du projet. Le présent document porte sur l'évaluation finale du PRENCC.

I. INFORMATIONS GENERALES

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1. Le présent programme sera mis en œuvre dans le delta intérieur du fleuve Niger et précisément dans la région de Mopti et Ségou. Il couvrira les cercles de Macina et de Djenné.

Le cercle de Djenné qui couvre une superficie de 4 561 km² est située dans la partie Sud Est de la région de Mopti. Il possède un climat de type sahélien et la végétation est surtout caractérisée par le bourgou. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche, l'artisanat et le tourisme.

Avec une population de 160 642 habitants, composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo, Sonrhäi et Marka. Le cercle de Djenné comprend 170 villages répartis en 12 communes. La population active est de 67470 personnes, dont 35 341 femmes en âge de procréer soit 22% (source Centre de Santé de Référence).

Le cercle de Macina couvre une superficie de 11.750 Km². Situé dans la région de Ségou il fait frontière avec le cercle de Djenné. Il compte 11 communes.

Avec une population de 283447 habitants selon le recensement de 2009 (RGPH), dont 141181 hommes et 142226 femmes, cette population est composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche. Le cercle de Macina possède une très grande superficie cultivable. Il y'a des plaines favorables à la culture du riz et à la culture du mil. En plus l'aménagement de parcelles en maîtrise totale d'eau réalisé par l'Office du Niger est l'une des potentialités les plus certaines du cercle.

Ce choix a été fait sur la base de : (i) degré de vulnérabilité aux Changements Climatiques, (ii) degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, (iv) possibilité de synergie avec d'autres partenaires intervenant dans la zone, (v) niveau d'organisation des groupements communautaires, potentialités pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation (terres, ressources en eau, ressources pastorales, ressources piscicoles et ressources humaines), durée d'intervention et expérience des membres du consortium dans la zone.

B. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de développement du Programme est de faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence

L'objectif global et les objectifs spécifiques du projet PRENCC sont décrits ci – dessous.

1. Objectif global du projet : Contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

2. Objectifs spécifiques du projet

- ✓ Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet à travers la réalisation et la réhabilitation de points d'eau, la formation et l'IEC.
- ✓ Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares

- ✓ Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles.

Après deux (2) années de mise en œuvre, il est planifié une évaluation finale pour apprécier le niveau des réalisations. Les objectifs de cette évaluation sont indiqués ci-dessous.

C. COHERENCE ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES STRATEGIES NATIONALES

Le projet mettra l'accent sur les principales interventions d'adaptation identifiées, qui ont été considérées lors du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC).

Le projet proposé correspond bien aux domaines d'interventions prioritaires du Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali, à savoir : le domaine de l'eau.

Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PRENCC sont en cohérence avec les dispositions des trois conventions post Rio à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

II. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée par l'équipe des consultants est celle d'une évaluation participative incluant tous les partenaires impliqués pour la mise en œuvre du projet, sur la base d'entretiens et d'enquêtes. Cette évaluation s'est réalisée à partir : de la revue de la documentation, d'entretiens et de rencontres avec les acteurs du projet lors des visites de terrain et un atelier de restitution et de validation.

A. REVUE DE LA DOCUMENTATION

A la demande de l'équipe d'évaluation, la Coordination du projet, a mis à la disposition des évaluateurs, une importante documentation comprenant le PRODOC, le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) des deux années, les rapports trimestriels et annuels, les rapports techniques du suivi évaluation, le rapport d'Audit annuel 2017, les contrats signés entre le projet et les différents prestataires de service et autres documents dans le cadre du présent projet. Cette documentation riche et variée, a permis à l'équipe d'avoir suffisamment d'information pour une bonne exécution de cette évaluation finale.

B. ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS

Les entretiens ont concerné une grande majorité des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet soumis à une évaluation. Ces entretiens ont concernés essentiellement les autorités administratives, les élus locaux, les services techniques, les prestataires, les populations

bénéficiaires, et les autres partenaires comme les responsables des autres projets et les ONG locales, intervenants dans les communes ciblées par le projet.

C. MISSION DE TERRAIN

La mission de terrain permet de voir les actions réalisées concrètement sur les sites, de discuter avec les bénéficiaires et autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet et avoir leur feed back par rapport au projet.

1. Choix des sites évalués

Selon la Coordination du programme, la visite de terrain peut se limiter aux sites proches et peu éloignés du cercle de Djenné pour la raison suivante, les sites conduisent les mêmes activités.

Ainsi les sites suivants ont été visités par l'équipe des consultants en compagnie du Coordinateur terrain et agents terrain. Il s'agit notamment de : **Cercle de Djenné, Région de Mopti**

- **(1) Commune rurale de Fakala, les réalisations visitées sont :**
 - l'adduction d'eau multi-villages à Guidiowel et Goundaka
 - l'aménagement d'une mare empoissonnée à Sofara ;
- **(2) Commune Urbaine de Djenné ;** dans cette commune 4 sites ont été visités ;
 - *village de Diabolo :*
 - un étang aménagé, empoissonné, magasin construit pour le stockage des aliments, produits phytosanitaires des poissons, ensuite
 - une mare aménagée et empoissonnée ;
 - *village de Syn-daga :* un étang aménagé, empoissonné, magasin construit pour le stockage des aliments, produits phytosanitaires des poissons
 - *village de Soala :* une mare aménagée et empoissonnée
 - *village de Niala :* une mare et un étang aménagés et empoissonnés
- **(3) Commune rurale de Femaye :**
 - *Village de Taga-Baina et Taga-Tellela :* deux(2) périmètres maraichers d'un hectare chacun sont aménagés, clôturés avec des fils de fer barbelé .Un système californien est installé. Les semences et les petits matériels sont distribués aux femmes bénéficiaires pour les activités de maraichage. Il convient de souligner que certaines récoltes sont mêmes faites.

2. Outils de collecte de données

Pour la collecte des données l'équipe d'évaluation a constitué des fiches d'enquêtes individuelles et des entretiens.

- **Pour les enquêtes,** une fiche a été établie pour chaque activité au nombre desquelles : la couverture des besoins en eau ; la diffusion et l'utilisation des semences ; la mise en place des comités de gestionetc.
- **Pour les entretiens** avec les bénéficiaires et autres partenaires concernées, l'essentiel des questions ont trait aux centres d'intérêts de chaque partenaire comme indiqué dans le guide d'évaluation et les fiches d'enquêtes jointes en annexe du présent document.

3. Matériels

Le matériel utilisé lors de la mission de terrain était composé d'un véhicule, d'un appareil photo numérique, d'un GPS et d'un ruban de 50 m.

D. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Conformément aux procédures de gestion des programmes et projets et au document du projet, dans le cadre de la mise en œuvre il est prévu une évaluation finale du PRENCC.

L'objectif de cette évaluation finale est de permettre au Consortium et aux partenaires techniques et financiers d'évaluer la pertinence et l'évolution des actions mises en œuvre et des décisions prises au cours de l'exécution du projet.

Les questions clés suivantes sont abordées pendant l'évaluation du projet :

- évaluation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet ;
- évaluation des activités du projet: pertinence, planification, conception, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- évaluation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet: pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- évaluation des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- identification des problèmes ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre y compris des facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs, et des solutions adaptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adaptées) ;
- examen et évaluation des effets des activités du projet sur les bénéficiaires visés ;
- description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de répliquabilité de l'approche ;
- examen de la mise en œuvre du suivi-évaluation du projet ;
- description des principaux enseignements tirés en termes d'activités : méthodologies, mise en œuvre, institutions et autres ;
- formulation des recommandations et suggestions pour l'avenir, consécutivement aux leçons apprises.

Sur la base des questions clés ci- dessus, l'équipe de consultants a procédé à une analyse de l'ensemble des questions clés, en vue d'apporter les réponses appropriées sur la base des informations obtenues sur le terrain et au cours des entretiens avec les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Ainsi, les différents points ci-dessous ont été développés dans le but de répondre aux questions posées.

III. RESULTATS ATTENDUS

1.1. La présente évaluation finale a pour objectif général de contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

Pour y parvenir, la stratégie utilisée est de mettre en œuvre des mesures d'adaptation à long terme pour améliorer la disponibilité en eau.

A. RESUME DES RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de la conception du présent PRENCC, trois objectifs spécifiques ont été retenus et traduits en résultats attendus qui sont résumés ci-dessous.

- **Résultat 1:** Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet. dans les communes de Sana et de Fakala ;
- **Résultat 2 :** Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye ;
- **Résultat 3 :** Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles dans les communes de Fakala et la commune urbaine de Djenné ;

Le résultat 1 est programmé pour la réalisation de six (6) activités d'adaptation.

Le résultat 2 comporte douze (12) activités pour les mesures d'adaptation dans le projet.

Le résultat 3 comporte huit (8) activités programmées par le projet.

Les différents produits ou mesures de chaque résultat attendu est résumé dans le tableau ci – dessous.

Tableau : 1. Résumé des résultats attendus du PRENCC

Résultats	Produits	Source de financement
R1	Produit 1. Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet.	Fonds Climat Mali
	-R.1 Les populations des communes concernées disposent d'un nombre accru de points d'eau potable fonctionnels	Fonds Climat Mali
	-R.2 Les populations concernées adoptent des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques	Fonds Climat Mali

	d'utilisation des points d'eau	
	-R.3 Les communautés connaissent le captage des eaux de pluie par le toit type (barre foot et type Rain Foundation	Fonds Climat Mali
	Produit2. Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye	Fonds Climat Mali
	-R2.1 Disponibilité permanente d'eau pour la réalisation des activités de maraîchage durant toute l'année. .	Fonds Climat Mali
	-R2.2 Les femmes exploitent leur jardin maraîcher pendant toute l'année grâce à la disponibilité d'eau en permanence dans les bas-fonds et les mares réhabilités des communes de Madiama et Femaye.	Fonds Climat Mali
	-R2.3 La recharge de la nappe phréatique et la réduction de l'érosion hydrique sont des phénomènes constatés dans la zone.	Fonds Climat Mali
	Produit 3 Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles..	Fonds Climat Mali
	- -R3.1 Les techniques modernes de pisciculture sont maîtrisées et appliquées par les communautés	Fonds Climat Mali
	- -R3.2 La disponibilité de l'eau pour le cheptel et la pisciculture est assurée;	Fonds Climat Mali
	- -R3.3. La production de poisson est accrue à travers la pisciculture	Fonds Climat Mali
	- -R3.4 La recharge de la nappe phréatique et l'amélioration de la biodiversité de la zone sont constitués	Fonds Climat Mali

Pour mieux apprécier les mesures d'adaptation mises en œuvre par le projet, des indicateurs ont été préconisés et dont les niveaux de réalisation sont indiqués ci-dessous dans la partie analyse des résultats obtenus.

B. PRINCIPAUX CRITERES D'APPRECIATION DU MONTAGE DU PROJET

1. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux enjeux et besoins des populations

Le projet est en adéquation parfaite dans son contexte, mais aussi en harmonie avec les orientations de la Stratégie Nationale des Changements Climatiques. Les activités du programme sont pertinentes pour les communautés ciblées.

Le projet, au **plan conceptuel** est très bien formulé, en raison essentiellement d'une approche **participative et itérative** qui a pris en compte les attentes de l'ensemble des acteurs et partenaires au niveau national, régional et local eu égard aux effets néfastes des changements climatiques. Les différentes études préparatoires à la conception du projet (identification des besoins des populations des sites les plus vulnérables de Djenné et Macina) ont été d'une contribution appréciable lors de la conception du projet. L'approche faire-faire a également facilité la réalisation des multiples activités programmées par le PRENCC.

2. Dimension participative et engagement des bénéficiaires

Au niveau de l'ensemble des sites, la mise en place des comités de gestion pour la mise en œuvre et le suivi des activités du projet ainsi que l'engouement des populations, constituent un fort élément de durabilité de la majorité des activités. Cette forte participation est également constatée au niveau des partenaires suivants :

- les services techniques participent aux formations et aux suivis techniques des activités du projet ;
- les maires et les sous-préfets sont impliqués à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet ;
- les populations cibles s'intéressent fortement et massivement aux activités du projet au point où **le projet est submergé de demandes d'extension des activités dans les villages environnants** ;
- la forte mobilisation des populations surtout féminine sur les sites des ouvrages (maraichage, mares, étangs....).

. Donc la dimension participative et l'engagement des bénéficiaires sont très satisfaisants.

4. Cohérence entre les objectifs et les moyens du projet

Les ressources financières sont en adéquation avec les objectifs du projet. Le bilan d'exécution financière est hautement positif par rapport aux prévisions. Donc la cohérence entre les objectifs et les moyens du projet **est très satisfaisante**.

5. Efficience entre les objectifs de départ et les réalisations effectuées

L'efficience concerne **l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition** et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût. Dans le cas précis du PRENCC résilience, les moyens financiers planifiés lors de sa conception ont largement couvert les activités du projet. En effet, les ressources financières ont permis au projet de faire des réalisations sur l'ensemble des sites. Donc les moyens financiers mis à la disposition du projet ont été rationnellement utilisés en général. L'efficience **est très satisfaisante**.

6. Efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints

L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. Au plan réalisation des activités programmées, tous les produits du résultat attendu 1, ont des taux d'exécution qui varient de 80% à 100% dans la mise en œuvre du projet. Les objectifs de départ ont été très largement dépassés en termes de résultats atteints par le projet. Donc l'efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints est satisfaisante.

7. Impacts des résultats sur les besoins des populations cibles

L'étude de l'impact mesure les retombées de l'action à moyen et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou écologique. Dans le cadre du PRENCC, l'impact des résultats sur les besoins des populations est certain pour la majorité des résultats obtenus par le projet. En effet les activités comme : l'adduction d'eau multi-villages, les forages, l'installation des périmètres maraichers pour les femmes, l'aménagement des mares, des étangs, le renforcement de capacités, la sensibilisation constituent les produits phares du projet qui peuvent continuer à satisfaire les besoins des populations cibles même après le projet. Déjà, les impacts du projet sont palpables avec les revenus financiers des femmes sur le maraichage, l'épargne crée par la population par rapport à l'adduction d'eau... L'effet tache d'huile de ces activités du projet est déjà très avancé au niveau de tous les sites. Donc l'impact des effets du projet PRENCC sur les populations cibles **est très satisfaisant.**

8. Durabilité des activités du projet :

La **durabilité (ou encore pérennité ou viabilité)**, vise à savoir si les effets du programme perdureront après son arrêt. La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Dans le cadre du projet PRENCC, sa durabilité est soutenue par non seulement l'engouement des femmes et hommes, mais aussi par la faisabilité des activités par les populations qui sont en passe de très bien maîtriser les technologies mises à leur disposition

Pour le maraichage, les femmes sont disposées à acheter leurs semences et autres éléments nécessaires pour le développement de leur activité avec la création d'un comité de gestion et d'une caisse régulièrement alimentée par des cotisations permanentes.

Quant à l'adduction d'eau et les forages les différents comités de gestion ont mis en place un système de collecte de fonds au niveau de chaque ménage dans les différents sites.

Enfin, les comités des mares et des étangs ont déjà sollicité le service de la pêche et de l'élevage pour le suivi de leurs activités. Eu égard à ce qui précède, il est permis d'affirmer la durabilité des activités du PRENCC. Donc là aussi, il y a une **très grande satisfaction** pour la durabilité des actions.

IV. PERSPECTIVES et Recommandations

- Etendre les activités du maraîchage au niveau des autres villages environnants où l'activité est techniquement et économiquement réalisable pour en faire tâche d'huile dans les communes du projet ;
- Aménager des mares, réaliser des étangs piscicoles pour l'accroissement des revenus des communautés vulnérables et réduire ainsi la pression de déforestation
- Organiser un circuit de commercialisation des produits de maraîchage et des poissons au niveau des différents marchés en les mettant en contact des structures appropriées ;
- Réaliser d'autres adductions d'eau pour les villages environnants afin de renforcer l'accès durable des communautés à l'eau potable en toute période.

CONCLUSION

Le PRENCC, a réalisé des actions d'adaptation des populations aux effets des Changements Climatiques dans 5 communes réparties dans les 2 régions du Mali. Après identification des besoins des populations en matière d'adaptation, le projet a mis en place 3 produits prioritaires qui font aujourd'hui la fierté du projet auprès des populations qui ne cessent de le remercier pour toutes ces technologies développées dans leurs terroirs.

Les résultats phares du projet sont entre autres : le développement et la promotion du maraîchage avec les femmes des communes, l'installation d'étangs, la mise en place d'adduction d'eau, l'aménagement de mares, la réalisation de forages et des puits à grand diamètre. Selon l'engouement des populations, l'encadrement du projet, et certaines dispositions pratiques prises sur les sites du projet, continueront d'exister au niveau des populations même après la fin de ce projet.

ANNEXE

Quelques images de la visite des sites de l'équipe du Fonds Climat Mali



**RAPPORT D’EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE
REDUCTION DES EFFETS NEFASTES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
DANS LE DELTA INTERIEUR DU NIGER**

RAPPORT FINAL

Présenté par : **Lassina Touba FOFANA**

Décembre, 2017

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	2
DEFINITION.....	3
REMERCIEMENT.....	5
RESUME	6
INTRODUCTION	8
I. INFORMATIONS GENERALES	12
A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
B. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PROJET	13
1. Objectif global	Erreur ! Signet non défini.
2. Objectifs spécifiques.....	Erreur ! Signet non défini.
C. COHERENCE ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES STRATEGIES DU FONDS CLIMAT MALI.....	14
II. METHODOLOGIE	14
A. REVUE DE LA DOCUMENTATION	14
B. ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS	12
C. MISSION DE TERRAIN.....	12
1. Choix des sites évalués.....	12
2. Outils de collecte de données	13
3. Matériels.....	13
D. OBJECTIFS DE L’EVALUATION.....	13
III. RESULTATS ATTENDUS	14
A. RESUME DES RESULTATS ATTENDUS	17
Tableau 1 Résumé des résultats attendus du PRENCC.....	16
B. PRINCIPAUX CRITERES D’APPRECIATION DU MONTAGE DU PROJET	19
1. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux enjeux et besoins des populations	19
2. Conception du projet.....	
Erreur ! Signet non défini.	
3. Dimension participative et engagement des bénéficiaires.....	19
4. Cohérence entre les objectifs et les moyens du projet.....	19
5. Efficacité entre les objectifs de départ et les réalisations effectuées.....	19
6. Efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints.....	18
7. Impacts des résultats sur les besoins des populations cibles.....	18
8. Durabilité des activités du projet	18
Recommandations du projet.....	19
Conclusion.....	
.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADESA : Association pour le Développement du Sahel.
ADCOPS : Association pour le Développement et Contre la Pauvreté.
AVPIP : Appui pour la Valorisation et la Promotion des Initiatives Privées.
ASFEM : Association Action pour le Sursaut de la Femme Malienne.
CERAD : Centre d'Expertise et de Recherche pour le Développement
C-DIN : Consortium Delta Intérieur du Niger
GRAFE : Groupe de Recherche pour l'Aide à la Femme et à l'enfant
IEC : Information Education Communication
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PRENCC : Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques
SNCC : Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques
EV RCC : Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques
MPTF : Multi- partenaire Technique et Financier
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CDB : Convention sur la Diversité Biologique

FCM : Fonds Climat Mali

AEDD : Agence de l'Environnement et du Développement Durable

PRODOC : Document de Projet

MEADD : Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable

REMERCIEMENT

L'équipe d'évaluation à mi – parcours du Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques (PRENCC) remercie vivement toutes les personnalités, aussi bien au niveau des structures administratives , qu'aux niveaux des services techniques , des collectivités locales (Maires et Conseillers villageois) et de la Coordination de C-DIN, qui ont bien voulu apporter une contribution efficace dans la réalisation de cette évaluation, en fournissant des informations et des avis qui ont considérablement facilité ce travail. Enfin, l'équipe remercie particulièrement les groupes cibles des sites visités pour les entretiens collectifs et souvent individuels qu'ils ont volontairement acceptés. Une mention particulière de reconnaissance de l'équipe des experts est adressée au Coordinateur terrain du PRENCC pour la masse d'information fournie et sa disponibilité tout au long de cette évaluation à mi-parcours.

RESUME

Le programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger (PRENCC), conçu pour une durée de deux(2) ans (2017 – 2018), avec un financement du Fonds Climat Mali à travers les MPTF et sous la supervision du PNUD/MALI, vient d'accomplir la moitié de sa durée de vie. Pour juger de la suite à donner pour le reste de sa durée, le présent document d'évaluation à mi- parcours, comporte les éléments d'analyse et d'appréciation des résultats atteints pour la période de Janvier à décembre 2017. Le PRODOC est constitué de trois (3) grandes activités à réaliser au profit des communautés vulnérables de cinq (5) communes qui sont vulnérables aux changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger. Pour ce faire, une équipe de trois consultants ont été recrutés pour cette évaluation à mi-parcours du programme.

L'équipe d'évaluation, composée de Mr Lassana Touba FOFANA (Formateur, ingénieur des Eaux&Forêts), chef de mission (spécialiste des AGR), de Mr Diafra DIARRA, spécialiste en élevage et pêche et de Mr Mohamed SOW, technicien supérieur d'agriculture, a procédé par une étude des documents, des entretiens, des visites sur le terrain et une comparaison des résultats attendus avec les résultats obtenus. Au terme de cette démarche, il apparaît que :

A l'issue des entretiens avec les différentes parties prenantes, des informations pertinentes identifiées dans la revue de la documentation, et les visites de terrains sur trois des cinq sites du programme, l'équipe de consultants a fait les observations ci-après :

1- La conception du programme a été très pertinente aux regards des besoins des communautés cibles des sites retenus. Les produits des différents résultats, illustrent parfaitement cette pertinence de la conception du programme à travers les résultats appréciables réalisés à la satisfaction des communautés cibles.

2. L'approche du projet est la cause primordiale des importants résultats obtenus après seulement un an d'exécution. En effet, l'approche participative et itérative, le faire –faire, les études en amont sur l'état des lieux, l'identification des besoins des communautés cibles, sont autant d'éléments favorables à la réalisation des objectifs du projet.

3. Le programme a été mis en œuvre par un Consortium de six(6) ONG nationales (ADESA, ADCOPS, ASFEM, AVPIP, CERAD et GRAFE) en collaboration avec les services techniques au niveau local, les collectivités et les groupes cibles.

Les activités programmées par sites ont été réalisées avec un succès évident (taux d'exécution variant de 100 à plus de 560 %) en général particulièrement au niveau de l'installation d'une adduction d'eau multi-villages fonctionnelle ,et l'aménagement d'une mare dans la commune de Fakala , de l'aménagement de deux périmètres maraichers opérationnels dans la commune de Femaye ;de la construction de deux étangs piscicoles et l'aménagement de deux mares tous approvisionnés en alevins dans la commune urbaine de Djenné.

Il faut cependant faire observer le retard dans le démarrage du programme, ce retard a été corrigé, car les ONG connaissent la zone du programme (20 ans de présence sur le terrain). L'instauration des audits annuels est une preuve de transparence et de suivi – rigoureux des dépenses des fonds du projet.

4. Les résultats obtenus ont été nettement supérieurs aux prévisions du PRODOC (En effet, 80% des résultats ont été réalisés à plus de 150% de leurs objectifs de départ). Malgré la revue à la hausse des estimations quantitatives des différents produits attendus, les réalisations du

projet ont été très performantes à la satisfaction des communautés cibles des sites retenus. Les impacts du projet sont nettement visibles au niveau des activités suivantes :

- l'installation de l'adduction d'eau multi-villages dans la commune de **Fakala** (cercle de Djenné), et la réalisation de pompes à motricité humaine, de forages dans la commune de **Sana** dans le cercle de Macina ont permis aux populations des deux communes concernées de disposer d'un nombre accru de points d'eau potables fonctionnels. Les populations concernées adoptent des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques d'utilisation des points d'eau ;

- la promotion du maraîchage au niveau des communes de **Femaye** et de **Madiama** en mettant à la disposition des femmes des jardins clôturés, des petits matériels, des moto pompes, des semences et en assurant une formation appropriée des intéressées. A ce niveau, des femmes ont fait des recettes importantes et assuré une alimentation assez équilibrée avec les différentes cultures appliquées ;

- la construction d'étangs piscicoles et l'aménagement de mares à poisson, la formation des comités de gestion en technique moderne de pisciculture permettent aux bénéficiaires d'augmenter leurs revenus financiers appréciables et de lutter contre l'insécurité alimentaire dans la commune **urbaine de Djenné**;

5. La gestion budgétaire à commenter

Le rapport de l'audit annuel sur la gestion du programme de janvier 2017 à décembre 2017 a conclu que la gestion du projet est en général normale. En considérant la somme globale du projet qui est de \$ 975000 et les dépenses cumulées de l'année qui totalisent \$ 608 000, il ressort que le projet a consommé la moitié de son budget global après un an d'exercice sur une durée de deux années.

Les insuffisances majeures relevées dans la mise en œuvre du projet se résument à :

- ✓ le retard dans les décaissements des fonds surtout la 1^{er} tranche;
- ✓ difficulté d'accès de certains sites du programme ;
- ✓ le manque de communication au sein de la Coordination du projet ;

INTRODUCTION

Le processus d'élaboration du PRENCC a été participatif et itératif au niveau local. Au niveau des zones vulnérables, des débats ont eu lieu avec les populations, les élus locaux, les techniciens et les autorités administratives et coutumières afin de recueillir aussi leurs avis sur leurs besoins urgents et immédiats en ce qui concerne l'adaptation.

Le Gouvernement du Mali a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux changements climatiques comme un besoin prioritaire, afin de servir comme moteur de la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali. Le Fonds Climat Mali a été créé le 26 janvier 2012 suite à un protocole d'accord signé entre le gouvernement du Mali et le Bureau des Fonds Multi Partenaire (MPTF) du PNUD à New York. Les partenaires financiers actuels sont la Suède et la Norvège. L'objectif principal du Fonds est d'aider le Mali à financer les interventions de développement stratégiques telles que définies dans la stratégie nationale Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques (EVRCC). Il doit permettre la mise en œuvre intégrée du cadre stratégique climat pour passer d'une approche projet à une approche multisectorielle pour renforcer la résilience des populations vulnérables.

En mars 2014, le Fonds Climat Mali a lancé son premier appel à proposition qui a permis de recueillir 61 propositions de projets et programmes dont trois projets ont été approuvés par le Comité de Pilotage et financés en 2014. Ces projets ont démarré en 2015. Le Comité de Pilotage lors de sa 3^{ème} session du 12 mai 2015 a demandé de surseoir à l'approbation de nouveaux projets jusqu'à ce que le Fonds soit doté de documents de gouvernance répondant aux normes internationales en matière fiduciaires. Après l'élaboration de ces documents par le Secrétariat Technique et leur adoption par le Comité de Pilotage, quatre (4) nouveaux projets et programmes ont été approuvés et financés. Ces projets et programmes ont démarré en 2017.

Pour maintenir la dynamique de financement il a été convenu dans les documents de gouvernance d'organiser deux appels à propositions par an.

Le Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali vise à appuyer la mise en œuvre des quatre axes suivants de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC) :

- Axe Stratégique III : Renforcement des capacités nationales et de la recherche sur les Changements Climatiques
- Axe Stratégique VI : Incitation à la prise en considération des Changements Climatiques au niveau des politiques sectorielles
- Axe Stratégique VII : Incitation à la prise en compte des Changements Climatiques au niveau territorial
- Axe Stratégique VIII : Incitation du secteur privé à participer à l'effort national en matière de Changements Climatiques

L'appel à proposition se focalisera sur trois des quatre domaines d'interventions prioritaires du Plan d'Investissement, à savoir :

- Le domaine de l'eau : Les interventions proposées devront permettre de faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.
- Le domaine de l'intensification de l'Agriculture, l'Élevage et la Pisciculture : Les actions devront appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique
- Le domaine de l'énergie et de la foresterie : Les actions visant à promouvoir l'adoption de technologies de pointe et innovantes par les communautés seront privilégiées pour assurer la sécurité énergétique du pays, l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces différents domaines d'intervention sont en parfaite adéquation avec la Contribution Déterminée Nationale adoptée par le Gouvernement du Mali.

C'est dans ce cadre que le présent programme est élaboré et mis en œuvre par le Consortium Delta Intérieur du Niger (C-DIN).

Le consortium C-DIN a été créé le 22 Mars 2014 par six ONG maliennes (ASFEM, AVIPI, GRAFE, ADESA, ADCOPS, CERAD) qui ont chacune au moins 10 années d'expériences. Toutes ces ONG interviennent en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Après plusieurs années de collaboration elles ont décidé de formaliser cette collaboration en se regroupant en consortium pour renforcer leur capacité d'intervention et saisir des opportunités de financement pour la mise en œuvre des projets et programmes en rapport avec les changements climatiques.

Comme précédemment annoncer le consortium CDIN a comme domaines d'interventions : La protection de l'environnement; la lutte contre les effets des changements climatiques (adaptation et atténuation des effets néfastes des changements climatiques et le transfert des technologies).

Pour atteindre son objectif global et ses résultats attendus, cinq (5) communes ont été identifiées dans le Delta Intérieur du Niger à Ségou et Mopti. Il s'agit notamment de la Commune rurale de **SANA** dans le cercle de Macina (Région de Ségou) ; de la commune rurale de **FAKALA, MADIAMA, FEMAYE** et de la commune **URBAINE DE DJENNE** dans le cercle de Djenné (Région de Mopti).

Au cours du processus de mise en œuvre du présent projet, deux évaluations ont été planifiées. Il s'agit notamment d'une évaluation à mi – parcours et d'une évaluation finale du projet. Le présent document porte sur l'évaluation à mi – parcours du PRENCC.

I. INFORMATIONS GENERALES

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2. Le présent programme sera mis en œuvre dans le delta intérieur du fleuve Niger et précisément dans la région de Mopti et Ségou. Il couvrira les cercles de Macina et de Djenné.

Le cercle de Djenné qui couvre une superficie de 4 561 km² est située dans la partie Sud Est de la région de Mopti. Il possède un climat de type sahélien et la végétation est surtout caractérisée par le bourgou. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche, l'artisanat et le tourisme.

Avec une population de 160 642 habitants, composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo, Sonrhäi et Marka. Le cercle de Djenné comprend 170 villages répartis en 12 communes. La population active est de 67470 personnes, dont 35 341 femmes en âge de procréer soit 22% (source Centre de Santé de Référence).

Le cercle de Macina couvre une superficie de 11.750 Km². Situé dans la région de Ségou il fait frontière avec le cercle de Djenné. Il compte 11 communes.

Avec une population de 283447 habitants selon le recensement de 2009 (RGPH), dont 141181 hommes et 142226 femmes, cette population est composée en majorité de Bambara, Peulh, Bozo. L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage la pêche. Le cercle de Macina possède une très grande superficie cultivable. Il y'a des plaines favorables à la culture du riz et à la culture du mil. En plus l'aménagement de parcelles en maîtrise totale d'eau réalisé par l'Office du Niger est l'une des potentialités les plus certaines du cercle.

Ce choix a été fait sur la base de : (i) degré de vulnérabilité aux Changements Climatiques, (ii) degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, (iv) possibilité de synergie avec d'autres partenaires intervenant dans la zone, (v) niveau d'organisation des groupements communautaires, potentialités pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation (terres, ressources en eau, ressources pastorales, ressources piscicoles et ressources humaines), durée d'intervention et expérience des membres du consortium dans la zone.

B. RAPPELS DES OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de développement du Programme est de faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence

L'objectif global et les objectifs spécifiques du projet PRENCC sont décrits ci – dessous.

1. Objectif global du projet : Contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

2. Objectifs spécifiques du projet

- ✓ Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet à travers la réalisation et la réhabilitation de points d'eau, la formation et l'IEC.
- ✓ Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares
- ✓ Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles.

Après une (1) année de mise en œuvre, il est planifié une évaluation à mi-parcours pour apprécier le niveau des réalisations. Les objectifs de cette évaluation sont indiqués ci-dessous.

C. COHERENCE ENTRE LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES STRATEGIES NATIONALES

Le projet mettra l'accent sur les principales interventions d'adaptation identifiées, qui ont été considérées lors du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC).

Le projet proposé correspond bien aux domaines d'interventions prioritaires du Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali, à savoir : le domaine de l'eau.

Les mesures d'adaptation identifiées dans le cadre du PRENCC sont en cohérence avec les dispositions des trois conventions post Rio à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

II. METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée par l'équipe des consultants est celle d'une évaluation participative incluant tous les partenaires impliqués pour la mise en œuvre du projet, sur la base d'entretiens et d'enquêtes. Cette évaluation s'est réalisée à partir : de la revue de la documentation, d'entretiens et de rencontres avec les acteurs du projet lors des visites de terrain et un atelier de restitution et de validation.

A. REVUE DE LA DOCUMENTATION

A la demande de l'équipe d'évaluation, la Coordination du projet, a mis à la disposition des évaluateurs, une importante documentation comprenant le PRODOC, le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA), les rapports trimestriels et annuels, les rapports techniques du suivi évaluation, le rapport d'Audit annuel, les contrats signés entre le projet et les différents prestataires de service et autres documents dans le cadre du présent projet. Cette documentation riche et variée, a permis à l'équipe d'avoir suffisamment d'information pour une bonne exécution de cette évaluation à mi-parcours.

B. ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS

Les entretiens ont concerné une grande majorité des parties prenantes dans la mise en œuvre du projet soumis à une évaluation. Ces entretiens ont concernés essentiellement les autorités administratives, les élus locaux, les services techniques, les prestataires, les populations bénéficiaires, et les autres partenaires comme les responsables des autres projets et les ONG locales, intervenants dans les communes ciblées par le projet.

C. MISSION DE TERRAIN

La mission de terrain permet de voir les actions réalisées concrètement sur les sites, de discuter avec les bénéficiaires et autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet et avoir leur feed back par rapport au projet.

1. Choix des sites évalués

Selon la Coordination du programme, la visite de terrain peut se limiter aux sites proches et peu éloignés du cercle de Djenné pour la raison suivante, les sites conduisent les mêmes activités.

Ainsi les sites suivants ont été visités par l'équipe des consultants en compagnie du Coordinateur terrain et agents terrain. Il s'agit notamment de : **Cercle de Djenné, Région de Mopti**

- **(1) Commune rurale de Fakala, les réalisations visitées sont :**
 - l'adduction d'eau multi-villages à Guidiowel et Goundaka
 - l'aménagement d'une mare empoissonnée à Sofara ;
- **(2) Commune Urbaine de Djenné ;** dans cette commune 3 sites ont été visités ;
 - *village de Diabolo* :
 - un étang aménagé, empoissonné, magasin construit pour le stockage des aliments, produits phytosanitaires des poissons, ensuite
 - une mare aménagée et empoissonnée ;
 - *village de Syn-daga* : un étang aménagé, empoissonné, magasin construit pour le stockage des aliments, produits phytosanitaires des poissons
 - *village de Soala* : une mare aménagée et empoissonnée
- **(3) Commune rurale de Femaye :**
 - *Village de Taga-Baina et Taga-Tellela* : deux(2) périmètres maraichers d'un hectare chacun sont aménagés, clôturés avec des fils de fer barbelé .Un système californien est installé. Les semences et les petits matériels sont distribués aux femmes bénéficiaires qui ont commencé les travaux de maraichage. Il convient de souligner que certaines récoltes sont mêmes faites.

2. Outils de collecte de données

Pour la collecte des données l'équipe d'évaluation a constitué des fiches d'enquêtes individuelles et des entretiens.

- **Pour les enquêtes**, une fiche a été établie pour chaque activité au nombre desquelles : la couverture des besoins en eau ; la diffusion et l'utilisation des semences ; la mise en place des comités de gestionect.
- **Pour les entretiens** avec les bénéficiaires et autres partenaires concernées, l'essentiel des questions ont trait aux centres d'intérêts de chaque partenaire comme indiqué dans le guide d'évaluation et les fiches d'enquêtes jointes en annexe du présent document.

3. Matériels

Le matériel utilisé lors de la mission de terrain était composé d'un véhicule, d'un appareil photo numérique, d'un GPS et d'un ruban de 50 m.

D. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Conformément aux procédures de gestion des programmes et projets et au document du projet, dans le cadre de la mise en œuvre il est prévu une évaluation à mi-parcours du PRENCC.

L'objectif de cette évaluation à mi-parcours est de permettre au Consortium et aux partenaires techniques et financiers d'évaluer la pertinence et l'évolution des actions mises en œuvre et de prendre des décisions sur les aspects à considérer en priorité au cours de l'année restante pour le projet.

Les questions clés suivantes sont abordées pendant l'évaluation à mi-parcours du projet :

- évaluation du niveau de réalisation de l'objectif général du projet, des objectifs spécifiques et des résultats attendus du projet ;
- évaluation des activités du projet: pertinence, planification, conception, dimension participative, engagement des bénéficiaires, qualité de leur exécution et degré de résultats ;
- évaluation du cadre institutionnel et du processus de gestion du projet: pertinence, effectivité, problèmes rencontrés, modifications apportées (s'il y a eu) et modifications nécessaires (si appropriés). Aussi, il faut faire un examen des rôles et des responsabilités des divers dispositifs et acteurs institutionnels impliqués dans la mise en œuvre du projet, et du niveau de coordination entre les acteurs pertinents ;
- évaluation des efforts des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet ;
- identification des problèmes ou défis rencontrés pendant la mise en œuvre y compris des facteurs qui ont facilité ou freiné la réalisation des objectifs, et des solutions adaptées (si des solutions ont été identifiées et/ou adaptées) ;
- examen et évaluation des effets des activités du projet sur les bénéficiaires visés ;;
- description des facteurs clés auxquels il faudra accorder de l'attention afin d'améliorer les perspectives de pérennité des résultats du projet et les possibilités de répliquabilité de l'approche ;
- examen de la mise en œuvre du suivi-évaluation du projet ;
- description des principaux enseignements tirés en termes d'activités : méthodologies, mise en œuvre, institutions et autres ;
- formulation des recommandations et suggestions pour l'avenir, consécutivement aux leçons apprises.

Sur la base des questions clés ci- dessus, l'équipe de consultants a procédé à une analyse de l'ensemble des questions clés, en vue d'apporter les réponses appropriées sur la base des

informations obtenues sur le terrain et au cours des entretiens avec les principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du projet. Ainsi, les différents points ci-dessous ont été développés dans le but de répondre aux questions posées.

III. RESULTATS ATTENDUS

1.1. Le présent projet en évaluation à mi-parcours a pour objectif général de contribuer à la réduction des effets néfastes des changements climatiques dans le Delta Intérieur du Niger à travers la maîtrise et la gestion des ressources en eau.

Pour y parvenir, la stratégie utilisée est de mettre en œuvre des mesures d'adaptation à long terme pour améliorer la disponibilité en eau.

A. RESUME DES RESULTATS ATTENDUS

Dans le cadre de la conception du présent PRENCC, trois objectifs spécifiques ont été retenus et traduits en résultats attendus qui sont résumés ci-dessous.

- **Résultat 1:** Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet. dans les communes de Sana et de Fakala ;
- **Résultat 2 :** Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye ;
- **Résultat 3 :** Améliorer la production piscicole à travers l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles dans les communes de Fakala et la commune urbaine de Djenné ;

Le résultat 1 est programmé pour la réalisation de six (6) activités d'adaptation.

Le résultat 2 comporte douze (12) activités pour les mesures d'adaptation dans le projet.

Le résultat 3 comporte huit (8) activités programmées par le projet.

Les différents produits ou mesures de chaque résultat attendu est résumé dans le tableau ci – dessous.

Tableau : 1. Résumé des résultats attendus du PRENCC

Résultats	Produits	Source de financement
R1	Produit 1. Améliorer l'accès durable à l'eau potable pour les communautés défavorisées dans la zone du projet.	Fonds Climat Mali
	-R.1 Les populations des communes concernées disposent d'un nombre accru de points d'eau potable fonctionnels	Fonds Climat Mali
	-R.2 Les populations concernées adoptent des comportements plus hygiéniques et des bonnes pratiques d'utilisation des points d'eau	Fonds Climat Mali
	-R.3 Les communautés connaissent le captage des eaux de pluie par le toit type (barre foot et type Rain Fondation	Fonds Climat Mali
	Produit2. Améliorer la production maraîchère des femmes à travers l'aménagement des bas-fonds et la réhabilitation des mares dans les communes de Madiama et de Femaye	Fonds Climat Mali
	-R2.1 Disponibilité permanente d'eau pour la réalisation des activités de maraîchage durant toute l'année. .	Fonds Climat Mali
	-R2.2 Les femmes exploitent leur jardin maraîcher pendant toute l'année grâce à la disponibilité d'eau en permanence dans les bas-fonds et les mares réhabilités des communes de Madiama et Femaye.	Fonds Climat Mali
	-R2.3 La recharge de la nappe phréatique et la réduction de l'érosion hydrique sont des phénomènes constatés dans la zone.	Fonds Climat Mali
	Produit 3 Améliorer la production piscicole à travers	Fonds Climat Mali

	l'aménagement de mares et la réalisation de bassins aquacoles..	
	- -R3.1 Les techniques modernes de pisciculture sont maîtrisées et appliquées par les communautés	Fonds Climat Mali
	- -R3.2 La disponibilité de l'eau pour le cheptel et la pisciculture est assurée;	Fonds Climat Mali
	- -R3.3. La production de poisson est accrue à travers la pisciculture	Fonds Climat Mali
	- -R3.4 La recharge de la nappe phréatique et l'amélioration de la biodiversité de la zone sont constitués	Fonds Climat Mali

Pour mieux apprécier les mesures d'adaptation mises en œuvre par le projet, des indicateurs ont été préconisés et dont les niveaux de réalisation sont indiqués ci-dessous dans la partie analyse des résultats obtenus.

B. PRINCIPAUX CRITERES D'APPRECIATION DU MONTAGE DU PROJET

1. Pertinence des objectifs du projet par rapport aux enjeux et besoins des populations

Le projet est en adéquation parfaite dans son contexte, mais aussi en harmonie avec les orientations de la Stratégie Nationale des Changements Climatiques Les activités du programme sont pertinentes pour les communautés ciblées.

Le projet, au **plan conceptuel** est très bien formulé, en raison essentiellement d'une approche **participative et itérative** qui a pris en compte les attentes de l'ensemble des acteurs et partenaires au niveau national, régional et local eu égard aux effets néfastes des changements climatiques. Les différentes études préparatoires à la conception du projet (identification des besoins des populations des sites les plus vulnérables de Djenné et Macina) ont été d'une contribution appréciable lors de la conception du projet. L'approche faire-faire a également facilité la réalisation des multiples activités programmées par le PRENCC.

2. Dimension participative et engagement des bénéficiaires

Au niveau de l'ensemble des sites, la mise en place des comités de gestion pour la mise en œuvre et le suivi des activités du projet ainsi que l'engouement des populations, constituent

un fort élément de durabilité de la majorité des activités. Cette forte participation est également constatée au niveau des partenaires suivants :

- les services techniques participent aux formations et aux suivis techniques des activités du projet ;
- les maires et les sous-préfets sont impliqués à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet ;
- les populations cibles s'intéressent fortement et massivement aux activités du projet au point où le projet est submergé de demandes d'extension des activités dans les villages environnants ;
- la forte mobilisation des populations surtout féminine sur les sites des ouvrages (maraichage, mares, étangs....).

. Donc la dimension participative et l'engagement des bénéficiaires **sont très satisfaisants**.

4. Cohérence entre les objectifs et les moyens du projet

Les ressources financières sont en adéquation avec les objectifs du projet. Le bilan d'exécution financière est hautement positif par rapport aux prévisions. Donc la cohérence entre les objectifs et les moyens du projet **est très satisfaisante**.

5. Efficience entre les objectifs de départ et les réalisations effectuées

L'efficience concerne **l'utilisation rationnelle des moyens mis à disposition** et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût. Dans le cas précis du PRENCC résilience, les moyens financiers planifiés lors de sa conception ont largement couvert les activités en cours. En effet, les ressources financières ont permis au projet de faire des réalisations nettement supérieures aux prévisions dans la majorité des cas et sur l'ensemble des sites. Donc les moyens financiers mis à la disposition du projet ont été rationnellement utilisés en général. L'efficience **est très satisfaisante**.

6. Efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints

L'efficacité décrit la réalisation des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints. Au plan réalisation des activités programmées, tous les produits du résultat attendu 1, ont des taux d'exécution qui varient de 58.6% à 80% après un an seulement de mise en œuvre. Les objectifs de départ ont été très largement dépassés en termes de résultats atteints par le projet. Donc l'efficacité entre les objectifs de départ et les résultats atteints est satisfaisante.

7. Impacts des résultats sur les besoins des populations cibles

L'étude de l'impact mesure les retombées de l'action à moyen et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, du projet sur son environnement, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus, sur le plan économique, social, politique ou écologique. Dans le cadre du PRENCC, l'impact des résultats sur les besoins des populations est certain pour la majorité des résultats obtenus par le projet. En effet les activités comme : l'adduction d'eau multi-villages, les forages, l'installation des périmètres maraichers pour les femmes, l'aménagement des mares, des étangs, le renforcement de capacités, la sensibilisation constituent les produits phares du projet qui peuvent continuer à satisfaire les besoins des populations cibles même après le projet. Déjà après un an d'exercice, les impacts du projet

sont palpables avec les revenus financiers des femmes sur le maraichage, l'épargne créée par la population par rapport à l'adduction d'eau... L'effet tache d'huile de ces activités du projet est déjà très avancé au niveau de tous les sites. Donc l'impact des effets du projet PRENCC sur les populations cibles **est très satisfaisant**.

8. Durabilité des activités du projet :

La **durabilité (ou encore pérennité ou viabilité)**, vise à savoir si les effets du programme perdureront après son arrêt. La viabilité, permet de déterminer si les résultats positifs du projet (au niveau de son objectif spécifique) sont susceptibles de perdurer une fois taris les financements externes. Dans le cadre du projet PRENCC, sa durabilité est soutenue par non seulement l'engouement des femmes et hommes, mais aussi par la faisabilité des activités par les populations qui sont en passe de très bien maîtriser les technologies mises à leur disposition

Pour le maraichage, les femmes sont disposées à acheter leurs semences et autres éléments nécessaires pour le développement de leur activité avec la création d'un comité de gestion et d'une caisse régulièrement alimentée par des cotisations permanentes.. Eu égard à ce qui précède, il est permis d'affirmer la durabilité des activités du PRENCC. Donc là aussi, il y a une **très grande satisfaction** pour la durabilité des actions.

IV. PERSPECTIVES et Recommandations

- Renforcer les capacités des agents du projet (formation de courte durée) ;
- Etendre les activités du maraichage au niveau des autres villages environnants où l'activité est techniquement et économiquement réalisable pour en faire tâche d'huile dans les communes du projet ;
- Aménager des mares, réaliser des étangs piscicoles pour l'accroissement des revenus des communautés vulnérables et réduire ainsi la pression de déforestation
- Organiser un circuit de commercialisation des produits de maraichage et des poissons au niveau des différents marchés en les mettant en contact des structures appropriées ;
- Réaliser d'autres adductions d'eau pour les villages environnants afin de renforcer l'accès durable des communautés à l'eau potable en toute période.

CONCLUSION

Le PRENCC, a réalisé des actions d'adaptation des populations aux effets des Changements Climatiques dans 5 communes réparties dans les 2 régions du Mali. Après identification des besoins des populations en matière d'adaptation, le projet a mis en place 3 produits prioritaires qui font aujourd'hui la fierté du projet auprès des populations qui ne cessent de le remercier pour toutes ces technologies développées dans leurs terroirs.

Les résultats phares du projet sont entre autres : le développement et la promotion du maraichage avec les femmes des communes, l'installation d'étangs, la mise en place d'adduction d'eau, l'aménagement de mares, la réalisation de forages et des puits à grand

diamètre. Selon l'engouement des populations, l'encadrement du projet, et certaines dispositions pratiques prises sur les sites du projet, continueront d'exister au niveau des populations même après la fin de ce projet.

Termes de Références de l'évaluation à mi parcours du Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger

INTRODUCTION

Le Gouvernement du Mali a identifié la mise en place d'un Fonds National d'appui aux réponses aux changements climatiques comme un besoin prioritaire, afin de servir comme moteur de la réalisation des objectifs dans le domaine des changements climatiques au Mali. Le Fonds Climat Mali a été créé le 26 janvier 2012 suite à un protocole d'accord signé entre le gouvernement du Mali et le Bureau des Fonds Multi Partenaire (MPTF) du PNUD à New York. Les partenaires financiers actuels sont la Suède et la Norvège. L'objectif principal du Fonds est d'aider le Mali à financer les interventions de développement stratégiques telles que définies dans la stratégie nationale Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques (EVRCC). Il doit permettre la mise en œuvre intégrée du cadre stratégique climat pour passer d'une approche projet à une approche multisectorielle pour renforcer la résilience des populations vulnérables.

Le Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali vise à appuyer la mise en œuvre des quatre axes suivants de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC) :

- Axe Stratégique III : Renforcement des capacités nationales et de la recherche sur les Changements Climatiques
- Axe Stratégique VI : Incitation à la prise en considération des Changements Climatiques au niveau des politiques sectorielles
- Axe Stratégique VII : Incitation à la prise en compte des Changements Climatiques au niveau territorial
- Axe Stratégique VIII : Incitation du secteur privé à participer à l'effort national en matière de Changements Climatiques Le choix de ces secteurs est motivé non seulement par leur contribution appréciable à l'économie nationale, mais aussi par leur importance vitale pour le développement socio-économique du pays et leur vulnérabilité aux changements climatiques.

Le PRENCC s'inscrit dans le cadre de ce Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali qui est mis en œuvre par C-DIN.

Le consortium C-DIN est constitué de six ONG maliennes (ASFEM, AVIPIP, GRAFE, ADESA, ADCOPS, CERAD) qui ont chacune au moins 10 années d'expériences. Toutes ces ONG interviennent en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Après plusieurs années de collaboration elles ont décidé de formaliser cette collaboration en se regroupant en consortium pour renforcer leur capacité d'intervention et saisir des opportunités de financement pour la mise en œuvre des projets et programmes en rapport avec les changements climatiques

Zone de la mission :

Le présent programme est mis en œuvre dans le delta intérieur du fleuve Niger et précisément dans la région de Mopti et Ségou. Il couvrira les cercles de Macina et de Djenné.
Et, c'est dans cinq communes de ces régions que l'évaluation à mi-parcours sera effectuée.

II. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Conformément aux procédures de gestion de programme et projet PNUD, dans le cadre de l'Exécution du Fonds Climat Mali, le Consortium Delta Intérieur du Niger (C-DIN), envisage l'évaluation à mi-parcours du programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur du Niger dont il est bénéficiaire. Cette évaluation fait partie des activités à conduire dans le cadre de la mise en œuvre du programme. Elle a pour objectif principal de vérifier si les activités prévues dans le cadre du programme ont été effectivement réalisées et les résultats attendus ont été atteints. L'évaluation à mi-parcours vise aussi à relever les acquis et les insuffisances/contraintes survenus dans la mise en œuvre du programme et quelles sont les mesures correctives à utiliser pour y palier. Cette évaluation à mi-parcours sera conduite par une équipe d'experts.

III. RESULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu de l'évaluation est le rapport de l'évaluation à mi-parcours. Ce rapport comprendra aussi les constats faits par l'équipe d'experts lors de la mission d'évaluation.

Le rapport de l'évaluation à mi-parcours comprendra au moins les parties suivantes :

- 1. RESUME**
- 2. UNE INTRODUCTION**
- 3. LE PROJET ET LE CONTEXTE DE SON DEVELOPPEMENT**
- 4. CONSTATS ET CONCLUSIONS**
 - 4.1 FORMULATION DU PROJET**
 - 4.2 LA MISE EN OEUVRE DU PROJET**
 - 4.3 LES RESULTANTS OBTENUS PAR LE PROJET**
- 5. RECOMMANDATIONS**
- 6. LEÇONS APPRISES**
- 7. ANNEXES**

IV. METHODOLOGIE DE EVALUATION

L'équipe retenue pour conduire cette évaluation présentera aux parties prenantes leur méthodologie qui comprendra au moins:

- Une revue documentaire conformément à la liste annexée au TDR;
- Interviews
- Visites de Terrain

- Questionnaires
- Méthodes participatives de collecte et d'analyse de données.

V. EQUIPE DE L'EVALUATION

- L'évaluation sera conduite par quatre experts constitués en une équipe et comprenant:
 - Un Spécialiste de haut niveau ayant une grande expérience en évaluation des projets et en changements climatiques, chef de mission;
 - Un agronome, avec une expérience dans le domaine de l'évaluation des projets de développement.
 - Un hydraulicien
 - Un Spécialiste en pisciculture

VI. Arrangement de mise en oeuvre de la mission

- Le C-DIN assure la coordination de l'évaluation et est responsable du recrutement des experts ainsi que la gestion de leur contrat. Il assurera la prise en compte par les consultants des commentaires des différentes parties pour l'élaboration du rapport finale. La Coordination du projet guidera l'équipe des consultants dans la rencontre des partenaires et la mission terrain. Il fournira aux consultants toute la documentation souhaitée.
- Calendrier de la mission: il sera affiné par les consultants et comprendra entres autres:
 - Prise de contact entre les consultants, la Coordination de C-DIN pour une meilleure compréhension de la mission ;
 - La revue documentaire;
 - Visite de terrain ;
 - Questionnaires ou interview selon la méthodologie adoptée par les consultants ;
 - Rédaction du rapport provisoire d'évaluation à mi-parcours ;
 - Transmission du rapport provisoire à la Coordination de C-DIN ;
 - Rencontre entre la Coordination et l'équipe d'experts ;
 - Élaboration du rapport final de l'évaluation ;
 - Multiplication et diffusion du Rapport.
- Moyens matériels: La Coordination mettra à la disposition des consultants les moyens nécessaires pour leur mission.

VII. Portée de l'évaluation.

L'évaluation portera sur les éléments indiqués au niveau de la partie III. Cependant l'équipe d'évaluation doit aussi faire une analyse de la mise en œuvre du projet afin de la placer dans le contexte du Plan d'Investissement du Fonds Climat Mali qui vise à appuyer la mise en œuvre des quatre axes de la Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques (SNCC).

Ce Programme de Réduction des Effets Néfastes des Changements Climatiques dans le Delta Intérieur cadre avec l'Axe Stratégique III qui vise le Renforcement des capacités nationales et de la recherche sur les Changements Climatiques. Le programme se focalise dans le domaine de l'eau. Les interventions proposées

dans ce domaine devront permettre de faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence.

. L'équipe d'évaluation portera aussi toute autre analyse dont elle estime être pertinente.

Dans tous les cas les points suivants doivent être présentés :

1. Résumé

- Brève description du projet
- Contexte et but de l'évaluation
- Principales conclusions, recommandations et leçons tirées.

2. Introduction

- But de l'évaluation
- Principaux éléments traités
- Méthodologie utilisée
- Structure de l'évaluation

3. Le Projet et son contexte de développement

- Démarrage du projet et sa durée
- Les problèmes que le projet devrait s'attaquer
- Objectifs immédiats et de développement du projet
- Principaux acteurs
- Résultats attendus

4. Mise en œuvre du projet:

Approche de mise en oeuvre. Ceci doit inclure l'évaluation des aspects suivants:

(i) L'utilisation du cadre logique comme outil de gestion pendant l'exécution et de tous les changements y apportés comme réponse aux changements de conditions et/ou feedback à partir des activités de Suivi et Evaluation s'il y a lieu.

(ii) D'autres éléments qui indiquent la gestion adaptative tel que des plans de travail complets et réalistes habituellement développés qui reflètent la gestion adaptative et/ou des changements dans les arrangements de gestion pour augmenter l'efficacité de l'exécution.

(iii) L'utilisation/établissement des technologies d'information du projet pour soutenir l'exécution, la participation et la surveillance, aussi bien que d'autres activités de projet.

Suivi et évaluation. Y compris une évaluation de savoir si il y a eu respect adéquat et périodique des activités pendant l'exécution pour établir le point auquel les intrants, programme d'activités, d'autres actions et résultats sont exécutés selon les prévisions; si des évaluations formelles ont été tenues et si une mesure a été prise sur les résultats de ces rapports de suivi et évaluation.

La promotion de l'égalité homme-femme :

- mécanisme d'encouragement de la participation des femmes aux activités du projet ou programme ;
 - mécanisme de sensibilisation des décideurs et autres autorités locales (Chefs de famille, de Communautés, etc...) à la participation des femmes dans les activités de développement à la base;
 - existence dans le projet d'une composante relative à l'aspect promotion de l'égalité homme- femme où le proposant indique clairement comment ces résultats genre seront atteints;
 - dans le plan de travail, existe-il des activités de promotion de la femme
- à la fin le projet ou programme contribue-t-il à l'amélioration de la situation des femmes.

Participation de parties prenantes. Ceci devrait inclure des évaluations des mécanismes pour la diffusion de l'information dans l'exécution de projet et l'ampleur de la participation de partie prenante dans la gestion, soulignant ce qui suit:

- (i) La production et la diffusion d'information produite par le projet.
- (ii) Utilisateurs locaux de ressources et participation d'O.N.G dans l'exécution et la prise de décision de projet et une analyse des forces et des faiblesses de l'approche adoptée par le projet.
- (iii) le développement de partenariat et la collaboration avec les autorités administratives, communales et les impacts de ce partenariat sur la mise en œuvre du projet.

Plan de financement y compris:

- (i) le coût réel du projet par objectif, résultats et activités
- (ii) la rentabilité financière de l'accomplissement du projet
- (iii) Gestion financière (y compris les décaissements)

Durabilité. A quel point les bénéfices du projet seront continus, dans ou en dehors du projet, après sa durée de vie. Les facteurs appropriés incluent par exemple: développement d'une stratégie de durabilité, établissement des instruments et des mécanismes financiers et économiques, diffusion des objectifs de projet dans l'économie ou des activités de production communautaire.

Modalités d'exécution et de mise en oeuvre. Ceci devrait considérer l'efficacité de la Coordination de projet dans le choix, le recrutement, l'attribution des Contrats de Dossiers d'Appel d'Offres, des experts, des consultants et des agents

Résultats:

atteinte des résultats / accomplissement des objectifs (r): Y compris une description *et une estimation* du point auquel les objectifs du projet (environnementaux et de développement) sont atteints. Si le projet n'établissait pas une ligne de base (conditions initiales), les experts

devraient chercher à la déterminer par l'utilisation des méthodologies spéciales de sorte que des objectifs, les résultats et les impacts puissent être correctement établis.

5. Recommandations

- Amélioration de modalités pour l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet
- Actions pour maintenir ou renforcer les avantages initiaux du projet
- Propositions de nouvelles directives prenant en compte les principaux objectifs.

6. Leçons apprises

Cette section doit refléter les bonnes et mauvaises pratiques en rapport avec la nécessité (opportunité), la performance et les succès.

7. Les annexes du rapport d'évaluation

TDRs de l'évaluation

Résumé de la mission terrain

Liste des documents exploités

Questionnaire utilise et le résumé des résultats

8 .Durée de la mission : 20 jours ouvrables.

Liste des documents exploités

Questionnaire utilise et le résumé des résultats

9. Candidature : Les consultants intéressés sont priés de bien vouloir transmettre Obligatoirement par E-mail, les CV de l'équipe et une lettre indiquant la disponibilité des experts et leur engagement à travailler en équipe ; à l'adresse suivante :

Adesa_coul@yahoo.fr ; Goundo.sora@gmail.com avec en objet Candidature pour l'évaluation à mi-parcours du PRENCC de C-DIN.

10. Date limite de dépôt de candidature : le 15 novembre 2017.